

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

19-04-2010 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le dix-neuvième jour d'avril deux mille dix (2010) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
Nicole Cantara, François Dubeau, Gilles Coutu, Daniel Bellerose et Richard Gilbert conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

76-2010 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour. D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

77-2010 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter PV. D'accepter le procès-verbal des assemblées tenues les 1^{er} et 15 mars 2010.

ADOPTÉE

78-2010 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes. D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période mars 2010

<u>No.chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
5646	Ministère du Revenu du Québec	7,226.19 \$
5647	Financière Banque Nationale	608.00 \$

5648	Hydro-Québec	2,697.12 \$
5649	Ultramar	3,214.69 \$
5650	Régie des Alccols du Québec (pompiers)	75.00 \$
5651	Bell Canada	1,218.64 \$
5652	Hydro-Québec	2,278.86 \$
5653	Laurencie informatique	3,036.34 \$
5654	Ministère du Revenu du Québec	7,807.51 \$
5655	Receveur Général du Canada	5,961.70 \$
5656	Télus Mobilité	490.45 \$
5657	C.S.S.T.	29,282.60 \$

TOTAL : **63,897.10 \$**

Salaires	43,614.19 \$
R.E.E.R	3,373.74 \$
Frais de Banque	120.00
Int. Emprunt temporaire	115.38 \$
Remboursement Reg.	30,400.00 \$

TOTAL : **77,623.31 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période d'avril 2010

<u>No.chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
5658	Fonds des pensions Alimentaires	587.84 \$
5659	Chambre de Commerce	20,961.08 \$
5660	Office Municipal d'Habitation	1,262.75 \$
5661	Hydro-Québec	4,687.72 \$
5662	Ministre des Finances	239.00 \$
5663	Ministre des Finances	7,889.53 \$
5664	Petite Caisse	736.59 \$
5665	Ultramar	4,165.89 \$
5666	Xerox Canada Ltée	548.48 \$

TOTAL : **41,078.88 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 19 AVRIL 2010

<u>No.chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
5667	Alarme Beaudry	621.94 \$
5668	Alimentation D.M. St-Georges inc.	20.62 \$
5669	Beauséjour Dominique	241.50 \$
5670	Bellerose Alain	15.00 \$
5671	Linde Canada	12.08 \$
5672	Boisjoli Transport inc.	477.87 \$
5673	Buanderie St-Michel	40.07 \$
5674	Camions Excellence	6,338.81 \$
5675	Camion Mont-Laurier inc.	5,036.81 \$
5676	Certilab	301.39 \$
5677	Chambre de Commerce	454.59 \$
5678	Charette Jean-Pierre	39.39 \$

5679	Construction Garnier	110,682.36 \$
5680	Conteneur Recycle inc.	2,659.17 \$
5681	Defoy Électrique inc.	805.08 \$
5682	Dépôt Rive-Nord inc.	6,595.74 \$
5683	Dubeau Francois	93.00 \$
5684	Dunton Rainville	1,417.19 \$
5685	Eddynet inc.	722.40 \$
5686	Equip. Industriels Joliette inc.	128.23 \$
5687	Fabrique St-Michel-des-Sts	812.40 \$
5688	Fédération Québécoise	16.31 \$
5689	Fonds de l'information foncière	54.00 \$
5690	Jean-Marc Brissette inc.	84.78 \$
5691	John Meunier inc.	507.18 \$
5692	Joliette Dodge Chrysler Ltée	933.88 \$
5693	L'Ass. Des Pompiers St-Michel	900.00 \$
5694	La Survivance	5,867.08 \$
5695	Leblanc & Plante Enr.	1,220.94 \$
5696	Le Fonds de Solidarité FTQ	5,921.67 \$
5697	Les Éditions Juridiques FD	86.10 \$
5698	M.C. Beauséjour & Richard inc.	168.55 \$
5699	Mécanique Jecc Ltée	356.64 \$
5700	M.R.C. de Matawinie	14,079.75 \$
5701	Municipalité de Saint-Zénon	332.73 \$
5702	Municipalité de Saint-Charles-Borromée	4,500.00 \$
5703	Nicoletti Pneus & Mécanique	751.52 \$
5704	P.H. Vitres D,Autos	268.31 \$
5705	Pièces d'Auto Joliette inc.	1,160.01 \$
5706	Portes de Garage Lapierre inc.	399.02 \$
5707	Portes et Fenêtres Yvon Bordeleau	779.91 \$
5708	Postes Canada	96.99 \$
5709	Satelcom Internet	2,211.06 \$
5710	Satelcom inc.	1,001.66 \$
5711	Sintra inc.	2,992.32 \$
5712	Stéphane St-Jean	142.00 \$
5713	Strongco inc.	116.28 \$
TOTAL :		182,464.33 \$
5714	9113-6416 Québec inc.	197.53 \$
5715	Association Forestière	110.00 \$
5716	Baril Daniel	112.65 \$
5717	Bellerose Jean-Pierre	100.00 \$
5718	Bell Canada	132.01 \$
5719	Benoit Claude	53.00 \$
5720	Blanchette Jonathan	270.00 \$
5721	Chemaction	265.26 \$
5722	Contrôle Telerobo	4,368.26 \$
5723	Coutu Gilles	233.50 \$
5724	David Lyne	155.90 \$
5725	Dépanneur R. Prud'Homme	471.41 \$
5726	Equipement de Bureau Joliette	539.21 \$
5727	Ethier Dannuy	112.65 \$
5728	Gagné Daniel	12.65 \$
5729	Garage Alain Bruneau	45.15 \$
5730	Georges-H. Durand Ltée	6,789.63 \$
5731	Goudreault Steve	10.45 \$
5732	Lacelle Francis	173.22 \$
5733	Les Spécialistes AVA inc.	70.07 \$

5734	Postage-On-Call Digital	2,257.50 \$
5735	Publications CCh Ltée	383.25 \$
5736	Rivest Mathieu	12.65 \$
5737	Siemens Water	1,462.01 \$
5738	Société Québ. D'Ass. Des Eaux	3,055.72 \$
5739	Socan	200.30 \$
5740	Univar Canada Ltée	2,014.08 \$
5741	Versaille Yan	12.65 \$

TOTAL : **23,620.71 \$**

ADOPTÉE

CORRESPONDANCES:

10-03-15	La Table des Aînés de Lanaudière – invitation journée de ressourcement le 5 octobre 2010.
10-03-18	Ministre des Affaires Municipales – aide financière 2 539 852\$ du Fonds Chantiers Canada – Québec pour projet de réfection du chemin du Lac-Taureau.
10-03-19	FQM – élections scolaires et municipales.
10-03-25	Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport – aide financière 459 467\$ du Programme de soutien aux Installations Sportives du Québec et du Programme Infrastructures de Loisirs Canada.
10-03-25	École secondaire des Montagnes – appui au projet “Multi-Actions-Jeunesse”.
10-03-25	Association des Pompiers de Saint-Michel-des-Saints – souper bénéfique du 1 ^{er} mai 2010
10-03-30	S.Q. poste auxiliaire Saint-Michel-des-Saints – tournoi de pêche a profit des écoles primaires.
10-03-31	Madeleine St-Georges – remerciement et invitation pour le lancement du livre Saint-Michel-des-Saints et la Haute-Matawinie, le 18 avril. Célébration 125 ^e anniversaire du conseil municipal les 22 et 23 mai.
10-03-31	Cabinet du Ministre de l'Emploi – accusé réception de la résolution pour le Centre Local d'emploi.
10-03-31	Commission Scolaire des Samares – résolution élections scolaires et municipales.
10-04-08	Agence de mise en valeur des forets privées de Lanaudière – invitation à devenir membre
10-04-09	Compo Recycle – proposition relative à un projet pilote pour la collecte des matières compostables et des déchets.
10-04-14	Richard Rivest, Les Maisons de Bois Ronds Mahikan inc. – zonage
10-04-14	Auberge Matawinie, Josée Gouger – commandite transport Camp de jour Matawinie.

79-2010 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Appui projet école D'appuyer le projet “Multi-Actions Jeunesse” de l'École Secondaire des Montagnes par une implication au niveau d'une aide technique, d'un soutien dans la réalisation des étapes d'installation et de mise en œuvre des activités.

ADOPTÉE

80-2010 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Achat billets souper D'autoriser l'achat de 8 billets à 17.\$ pour le souper bénéfique des pompiers qui se tiendra le 1^{er} mai 2010.

ADOPTÉE

81-2010 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Achat billets tournoi pêche SQ. D'autoriser l'achat de 2 billets (2 X 135\$) pour la troisième édition du tournoi de pêche du poste S.Q. Auxiliaire de la MRC Matawinie. Les profits seront versés aux écoles primaires. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

82-2010 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Emprunt par billet ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 353-1994, la municipalité de Saint-Michel-des-Saints souhaite emprunter par billet un montant total de 211 800\$;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints aura, le 26 avril 2010, un montant de 211 800\$ à renouveler, sur un emprunt original de 581 300\$, pour une période de 5 ans, en vertu du règlement numéro 353-1994;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Par conséquent,

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 211 800\$ prévu au règlement d'emprunt numéro 353-1994 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier.

QUE les billets soient datés du 27 avril 2010;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2011.	39 700\$
2012.	41 000\$
2013.	42 300\$
2014.	43 700\$
2015.	45 100\$

QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints emprunte 211 800\$ par billets, en renouvellement d'une émission de billets pour un terme additionnel de 1 jour au terme original du règlement numéro 353-1994

ADOPTÉE

83-2010 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Échéances emprunt QUE la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints accepte l'offre qui lui est par billet. faite de **la Caisse Populaire Desjardins de la Haute-Matawinie** pour son emprunt de 211 800 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt numéro 353-1994, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

39 700\$	3.79%	27 avril 2011
41 000\$	3.79%	27 avril 2012
42 300\$	3.79%	27 avril 2013
43 700\$	3.79%	27 avril 2014
45 100\$	3.79%	27 avril 2015

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèques à l'ordre du détenteur enregistré;

ADOPTÉE

84-2010 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Quittance Const. D'accepter la quittance avec Construction Garnier Limitée concernant le Garnier Ltée contrat d'aménagement des puits Granger et Manawan.

ADOPTÉE

85-2010 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Mandat à LBHA De mandater LBHA & Associés, ingénieurs-conseils, pour une étude sur la pour ch. Lac- géométrie chemin du Lac-Taureau phase III au prix de 21 900\$, plus taxes, Taureau Phase III. selon la proposition du 8 avril 2010.

ADOPTÉE

86-2010 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Mandat à LBHA De mandater LBHA & Associés, ingénieurs-conseils, pour réaliser les plans pour éclairage toit et devis nécessaires aux travaux de construction de la structure et pour patinoire. l'éclairage d'un toit sur la patinoire multifonctionnelle au prix de 21 500\$, plus taxes, selon la proposition du 9 avril 2010.

ADOPTÉE

87-2010 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Mandat à Pierre De mandater Pierre Héту Expert-Conseil inc., architecte, pour réaliser les Héту pr construction plans et devis nécessaires aux travaux de construction d'un toit sur la toit patinoire. patinoire multifonctionnelle au prix de 23 000\$, plus taxes, selon la proposition du 15 avril 2010.

ADOPTÉE

88-2010

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Mandat à Teknika
HBA pr programme
PIQM,
déphosphatation des
eaux usées.

SYSTÈME DE DÉPHOSPHATATION POUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES MUNICIPALES.

ATTENDU QUE les plans et devis sont complétés et les documents de soumission sont déjà préparés depuis septembre 2009, référence : SMSM-011;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement en date du 17 novembre 2009, n/Réf. : 7315-14-01-49600-10 400660988;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints n'a pas en mais les fonds nécessaires pour réaliser ces travaux;

A CES CAUSES,

De mandater Teknika HBA, à présenter une demande au programme PIQM, volet 1.4, concernant le système de déphosphation pour le traitement des eaux usées municipales.

D'autoriser Alain Bellerose, directeur général, secrétaire-trésorier, de la municipalité à signer les documents et le nommer responsable de la gestion des accès en demandant son inscription au service en ligne du PIQM. La municipalité de Saint-Michel-des-Saints s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet.

ADOPTÉE

89-2010

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Rescinder résolution
357-2009.

De rescinder la résolution 357-2009 en autorisant un montant supplémentaire de 3 362.32\$, plus taxes, pour l'ajout d'un harnais quick-coupler en remplacement de l'équipement proposé dans la soumission original de "Les Machineries Saint-Jovite inc."

ADOPTÉE

90-2010

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Achat équipements
pr pompiers.

D'autoriser l'achat chez Boivin & Gauvin inc., pour le service des incendies, d'un canon à eau portatif au coût d'environ 5 000.\$ et de 6 vestes de sécurités en mèche au prix de 330.\$, les taxes sont en sus.

ADOPTÉE

91-2010 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Chargement de D'autoriser le chargement de gravier selon la liste des chemins soumise par
gravier sur chemin Guylain Archambault, inspecteur-municipal.
municipaux

ADOPTÉE

92-2010 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande de De demander au député de Berthier, André Villeneuve, une subvention pour
subvention pr réseau l'amélioration ou la construction du réseau routier municipal pour l'année
routier 2010.

ADOPTÉE

93-2010 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Engagement pr D'autoriser l'engagement de Villemare inc. pour l'ajout de branchement
égout suppl. au d'emplacements supplémentaires au égout du Camping Municipal.
Camping.

ADOPTÉE

94-2010 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Gravier sur ch. du D'autoriser le chargement de gravier sur les chemins du Camping Municipal.
Camping.

ADOPTÉE

95-2010 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Vente de prod. et D'autoriser sur le site du Camping Municipal et de la plage, la vente de
services au produits et services, exclusivement, par et au profit du Camping Municipal.
Camping.

ADOPTÉE

96-2010 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Engagement Parc D'autoriser l'engagement de M. Guy Gouger au poste de coordonnateur pour
Régional la gestion des équipements du Parc Régional du Lac-Taureau, et du Camping
Municipal. Poste cadre, employé saisonnier, temps plein, 40 heures/semaine,
au taux de 18.87\$/heure, environ 6 mois par année.

D'autoriser l'engagement de M. Gilles Patry comme responsable de l'entretien
général au Camping et à la Plage municipale, 40h/sem., au taux de 14.35\$/h.,
pour la période de mai 2010 à septembre 2010.

D'autoriser l'engagement de Mme Annette Lussier comme responsable à

l'accueil, enregistrement, réservation, caisse au Camping municipal, 40h/sem., au taux de 13.51\$/h., pour la période de mai 2010 à septembre 2010.

D'autoriser l'engagement de M. Henri Mondor comme assistant responsable de l'entretien général au camping et à la plage municipale et de Sylvie Chaumeron comme assistant responsable à l'accueil, enregistrement, réservation, caisse au camping municipal, selon les besoins pour un nombre maximal de 40 heures/semaine, aux taux de 11.07\$/heure, pour la période de mai à septembre 2010.

D'autoriser l'engagement de M. Gaétan Roy, au poste de chef patrouilleur au Parc-Régional du Lac-Taureau, selon les besoins pour un nombre maximal de 40 heures/semaine, au taux de 13.49\$/heure, pour la période de mai à septembre 2010.

D'autoriser l'engagement de François Gravel et Michel Maheu comme patrouilleur au Parc Régional du Lac-Taureau, selon les besoins pour un nombre maximal de 40 heures/semaine, au taux de 11.07\$/heure pour la période de mai à septembre 2010.

D'autoriser l'engagement pour divers emplois pour le Parc Régional du Lac-Taureau et Camping municipal (préposés à l'accueil et à l'information, patrouille, guérite, entretien, etc...), selon les besoins pour un nombre maximal de 40 heures/semaine, au taux de 11.07\$/heure, pour la période de mai à septembre 2010. Le personnel nécessaire sera choisi par le coordonnateur du Parc Régional du Lac-Taureau et du Camping Municipal selon son évaluation parmi les personnes suivantes: Lison Létourneau, Eddy Richard, Daniel Gauthier, Sylvain Gingras, Pierre Charette et Gervaise Dulac.

ADOPTÉE

97-2010 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Engagement
Assistant inspecteur
en bâtiment et
environnement

D'autoriser l'engagement de Carine Laliberté au poste journalier(ère) assistant(e) de l'inspecteur en bâtiment et de l'environnement débutant en mai 2010. Il s'agit d'un emploi temporaire temps plein de 40h/semaine minimum 6 mois. Elle devra effectuer tout travail ou formation jugé à propos par ses supérieurs. Les avantages sociaux et le salaire seront selon la politique salariale en vigueur, règlement 308-1990, actuellement fixé à 15.56\$ /heure. Elle devra utiliser son véhicule pour le travail, remboursable au kilomètre selon le règlement en vigueur.

ADOPTÉE

98-2010 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Engagement agent
de bureau
temporaire.

D'autoriser l'engagement de Mme Cécile Baudouard à compter de mai 2010 au poste d'agent de bureau. Il s'agit d'un emploi temporaire temps plein de 35 heures/ semaine, 6 à 8 mois par année ou remplacement occasionnel en cours d'année. Elle devra effectuer tout travail ou formation jugé à propos par ses supérieurs. Les avantages sociaux et le salaire seront selon la politique salariale en vigueur, règlement 308-1990, actuellement fixé au taux de 18.289\$/heure.

ADOPTÉE

99-2010 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter états D'accepter les états financiers 2009 et l'Office Municipal d'Habitation de
financiers de l'OMH Saint-Michel-des-Saints.

ADOPTÉE

100-2010 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter PV de D'accepter le dépôt du procès-verbal de l'OMH de Saint-Michel-des-Saints
l'OMH du 24 mars 2010.

ADOPTÉE

101-2010 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter PV CCU. D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 7
du 2701, St-Joseph avril 2010 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

102-2010 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Daniel Bellerose
du 2701, St-Joseph pour la propriété située au 2701, chemin Saint-Joseph. La demande concerne
la construction d'un garage ayant une hauteur supérieure à celle du bâtiment
principal, des murs de 4.87 mètres (16 pieds) au lieu de 3.65 mètres (12
pieds) ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-
1992. De plus, la demande concerne l'implantation d'un garage construit à
13.7 mètres (45 pieds) de la limite de propriété avant au lieu de 15 mètres
(49.21 pieds) ce qui contrevient à l'article 7.14.5 du règlement de zonage #
320-1992.

CONSIDÉRANT QUE l'aspect visuel pour la hauteur des bâtiments sont
égaux;

CONSIDÉRANT QUE les pentes des toits sont similaires.

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la
demande de dérogation mineure de M. Daniel Bellerose.

ADOPTÉE

103-2010 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter PIIA 150, Le CCU a étudié la demande d'étude d'un projet de construction (PIIA) par
Beaulac M. Stéphan Roy et Mme Marjolaine Leclerc pour la propriété située au 150,
chemin Beaulac (zone Va-4).

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation des PIIA;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande le projet de construction (PIIA) de M. Stéphan Roy et Mme Marjolaine Leclerc pour la propriété située au 150, chemin Beaulac (zone Va-4).

ADOPTÉE

104-2010 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter projet de construction du 81, des Érables Le CCU a étudié le projet de construction (PIIA) par Mme Chantal Pelletier pour la propriété située au 81, chemin des Érables (zone Va-4).

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation des PIIA;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de construction (PIIA) par Mme Chantal Pelletier pour la propriété située au 81, chemin des Érables (zone Va-4).

ADOPTÉE

105-2010 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter projet de construction de JF Michaud et D. Dorais Le CCU a étudié le projet de construction (PIIA) par M. Jean-François Michaud et Mme Diane Dorais pour la propriété située au lot 1-113-13, ch. des Pins gris (zone VA-2).

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation des PIIA;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de construction (PIIA) par M. Jean-François Michaud et Mme Diane Dorais pour la propriété située au lot 1-113-13, ch. des Pins gris (zone VA-2).

ADOPTÉE

106-2010 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter projet de méga-dôme de BLR motorisé. Le CCU a étudié la demande d'un projet de construction d'un méga-dôme par BLR motorisé Inc. sur une partie du lot 30A, ch. Lasalle.

Suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de construction d'un méga-dôme par BLR motorisé Inc., sur une partie du lot 30A, ch. Lasalle, conditionnellement à ce qu'un écran végétal conforme à l'article 6.11 soit aménagé.

ADOPTÉE

107-2010 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter demande d'ajout d'usage pr zone Cm-4 Le CCU a étudié la demande d'ajout de l'usage *Commerces routiers* par M. Roger Gervais pour la propriété située au 261, rue des Aulnaies

Suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte de créer un usage *Vente, location et service d'automobiles* sans vente d'essence et d'ajouter cet usage à la zone Cm-4

ADOPTÉE

108-2010 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter demande d'agrandissement de zonage de M. Jacques Éthier Le CCU a étudié la demande la demande d'agrandissement de zonage COIN-3 (ou changement de zonage) par M Jacques Éthier pour la propriété partie de lot 7B, rang Sud-Ouest du lac Kaiagamac, canton de Provost.

CONSIDÉRANT QUE le besoin de l'agrandissement n'est pas du « spot zoning ».

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande d'agrandissement de zonage COIN-3 par M Jacques Éthier pour la propriété partie de lot 7B, rang Sud-Ouest du lac Kaiagamac, canton de Provost.

ADOPTÉE

109-2010 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter demande d'agrandissement de zone pr.9124-6033 Qc inc. Le CCU a étudié la demande la demande d'agrandissement de la zone Va-1 par 9124-6033 Québec Inc pour la propriété située sur une partie du lot A-1 et des lots 1-1, A-2, A-3 et A-4, rang 1, canton de Laviolette (bout du chemin Gouin).

CONDIDÉRANT QUE la zone est déjà présente;

CONDIDÉRANT QUE le lotissement antérieur a été accepté;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande d'agrandissement de la zone Va-1 par 9124-6033 Québec Inc pour la propriété située sur une partie du lot A-1 et des lots 1-1, A-2, A-3 et A-4, rang 1, canton de Laviolette (bout du chemin Gouin).

ADOPTÉE

110-2010 Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter conciliation bancaire D'accepter la conciliation bancaire au 31 mars 2010.

ADOPTÉE

- Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité de mars 2010.
- Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés municipaux au 12 avril 2010.
- Dépôt du procès-verbal de la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires pour l'assemblée du 10 mars 2010.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

Certificat des résultats de la procédure d'enregistrement selon l'article 555 à 557 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

Règlement numéro 533-2010

Règlement d'emprunt de 1 057 920.\$, autorisant l'achat des équipements concernant la gestion des déchets

- 01.- le nombre de personnes habiles à voter établi selon l'article 553 est de 2060.
- 02.- le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 217.
- 03.- la période d'accessibilité au registre était de 9 à 19 heures le mercredi 31 mars 2010 à la mairie, 441 rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints.
- 04.- à 19 heures, je constate qu'aucune personne habile à voter ne s'est présentée. Le règlement no. 533-2010 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Fait et signé à Saint-Michel-des-Saints, ce 31 mars 2010.

Alain Bellerose
Secrétaire-trésorier
Directeur général

111-2010 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Publiciser vente de divers équipements. De publiciser dans la Revue de la Chambre de Commerce, une liste pour la vente de divers équipements municipaux à partir de laquelle une visite sera organisée et les personnes intéressées pourront soumettre des offres par écrit qui seront dévoilées à la mairie à une date et heure précise.

ADOPTÉE

112-2010 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Achat de brochures D'autoriser l'achat de FIHOQ de 500 brochures "Parce que jardiner, ça fait du bien à tout le monde."

ADOPTÉE

113-2010 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Participation au colloque J'habite en bois. D'autoriser Gilles Coutu, conseiller et Francis Lacelle à participer à Sainte-Marceline le 29 et 30 avril 2010 au colloque "J'habite en bois". Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

114-2010 Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Projet subvention salariale 2010.

- A. La municipalité de Saint-Michel-des-Saints accepte la responsabilité du projet subvention salariale 2010 présenté dans le cadre de cette mesure.
- B. Que Alain Bellerose, directeur-général, soit autorisé au nom de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints à signer tout document officiel concernant le projet, et ce, avec le gouvernement du Québec.
- C. La municipalité de Saint Michel-des-Saints s'engage par son représentant à couvrir tout coût dépassant la contribution allouée par le gouvernement du Québec dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

115-2010 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Levée assemblée Que la présente assemblée soit levée.

Alain Bellerose
secrétaire trésorier
directeur général

Jean-Pierre Bellerose
maire

ADOPTÉE